



CONSEIL LOCAL DE LA WILAYA DE BEJAIA

Cité Rabéa Bat "B" 4ème étage - Béjaia 06000 - N° Tél 0559377162:

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU CLOA DE BEJAIA EN DATE DU 05/11/2016

Le Cinq du mois de Novembre Deux Mille Seize s'est tenue l'Assemblée Générale Ordinaire du Conseil Local de l'Ordre des Architectes de la Wilaya de Bejaia au Siège de l'APC de Bejaia, corollairement au message porté du président dans l'appel adressé à tous les Architectes et qui a tenu lieu d'invitation.

Membres du Conseil local présents Messieurs:

- IKHELEF Amine Fayçal Président
- BENKHALED Amin Vice Président
- HAMCHAOUI Amirouche Trésorier
- DJENADI Fatzah Membre
- MOHAMADI Allaoua Membre.

Absents excusés, Messieurs :

- BOUZIDI Ahmed Secrétaire général
- KHENNOUCHI Rafik

L'assemblée a débuté à 10H00, après présentation du bilan moral par le président et le bilan financier par le trésorier, s'en est suivi un débat ouvert à l'assistance.

Le bilan moral a porté essentiellement sur :

- Installation du nouveau siège.
- Consécration de l'arrêté du comité d'architecture et de l'urbanisme de la Wilaya de Béjaia.
- Travaux et axes traités au sein de la CLCC.
- Travaux de proximité et remplacement de l'institution vis-à-vis des pouvoirs publics et citoyens.
- Présence et contribution lors de différentes présentations de projets relatifs à notre Wilaya (notamment les instruments d'urbanisme, vieux bâti, etc...)
- Participation aux différentes rencontres CNOA/CLOA.
- Participation et Animation de rencontres inter CLOA (notamment travail de protection et vigilance sur le danger de la personne morale).
- Stand Journées de l'Habitat Arabe.
- Stand salon du bâtiment.
- Gestion et édition du tableau 2015/2016.
- Lecture de la lettre du président accompagnant le tableau local aux présidents des APC.
- Déclaration en vue d'une politique nationale de l'Architecture et de l'Urbanisme.
- Proposition d'installation de Quatre commissions (Ethique et Déontologie, commande privée, Aménagement du nouveau siège et déclaration générale).

Le débat a porté principalement autour de :

- Problématique de la Commande privée
- Rappel historique de l'institution et des véritables enjeux liés à la profession (90/07, Assises de l'Architecture, constats, code des marchés, CDC, maîtrise d'ouvrage, politique de la ville, ministère de l'Architecture, etc,...)
- Aspects de forme de l'AG.
- Problématique dialectique entre l'indigence des prestations et de la formation et la situation de l'Architecte.
- Déclaration à remettre au CNOA (dénonciation) par rapport au décret.
- Journées pédagogiques.

A la fin un appel à constituer les quatre commissions arrêtées comme suit :

1. Commission de déclaration générale de l'AG :
 - ❖ DJEMAI Djamel
 - ❖ NAIT HADDAD Mahmoud.
2. Commission de la commande privée :
 - ❖ KHOUFACHE Abdelkader Salim
 - ❖ HAMITOUCHE Fatsah
 - ❖ TOUATI Abdelhafid
 - ❖ OULMOU Ahmed
 - ❖ SEMMANI Atmane
 - ❖ ADJTOUTAH Abderrahmane
 - ❖ FEREDJ Toufik.
3. Commission Ethique et Déontologie:
 - ❖ NAIT HADDAD Mahmoud
 - ❖ BACHIRI Mohamed
 - ❖ BOUTRID Mohand Larbi
 - ❖ BARKA Abdesselam
 - ❖ KHARFALLAH Abdelaziz
 - ❖ GOUCHENE Jugorta
 - ❖ MESSACI Mahfoud
 - ❖ HADDACHE Idris
 - ❖ IKENE Kamal.
4. Commission d'Aménagement du siège CLOA:
 - ❖ MIZI ALLAOUA Chérif
 - ❖ OUMAKHLOUF Smail
 - ❖ BENATSOU Samir
 - ❖ MEDJEBAR Brahim.

L'assemblée a été clôturée à 14H30MN.

FIN DE PV